

DOCUMENTS NECESSAIRES

Ces documents sont nécessaires et obligatoires à la constitution du dossier de votre enfant.

Le dossier doit être complet avant le départ de votre enfant.

Tout document manquant engendrerait l'annulation du séjour.

- La fiche de pré-d'inscription
- Attestation de la CAF (ou MSA)
- Fiche de renseignements médicaux (complétée dans sa totalité et avec photo de l'enfant)
 - *Le certificat médical n'est pas obligatoire si l'enfant ne présente pas de souci / contre-indications particuliers*
- Copie du carnet de vaccination
- Copie Attestation Assurance maladie (CPAM ou MSA)
- Fiche liaison Educateur / Famille Accueil (pour les enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance)
- Autorisation de prise de vue
- Règlement total du séjour
- Caution de 50€
(encaissé en cas de non-règlement d'éventuels frais médicaux durant le séjour)